

Travaux

NOVEMBRE 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Veillez trouver ci-joint la liste des travaux de voirie, d'assainissement, de déplacements doux, du haut débit réalisés à Albi par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois durant le mois de novembre 2020:

Site de Pratgraussals:

Poursuite des travaux d'aménagement des abords de la nouvelle salle événementielle.

Rue du Tendat :

Fin des travaux de pavage de la chaussée.

Durant les travaux l'accès piétonnier des riverains est maintenu.

Rue de la Caussade :

Début des travaux de renouvellement des réseaux et des branchements d'eau potable et des eaux usées.

Durant les travaux les accès pour les riverains seront maintenus, le stationnement sera interdit au droit des travaux.

Rue Candeil :

Début des travaux de renouvellement des réseaux et des branchements d'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales.

Durant les travaux la rue sera fermée à la circulation, les accès pour les piétons seront maintenus.

Rue Marcel Ricard (entre l'avenue Schumann et l'avenue Maréchal Lattre de Tassigny) :

Début des travaux de renouvellement de la conduite et des branchements des eaux usées.

Durant les travaux le stationnement sera interdit au droit du chantier.

La circulation sera maintenue dans le sens avenue Lattre de Tassigny vers l'avenue Schumann.

Une déviation sera mise en place dans l'autre sens .

Rue de Jarlard (entre l'avenue Édouard Herriot et la rue Jean Rieux) :

Poursuite des travaux d'effacement des réseaux électriques et de création du réseau d'éclairage public.

Durant les travaux la circulation est déviée, l'accès pour les riverains est maintenu.

Bois de Jarlard :

Poursuite de l'aménagement du cheminement doux.

Rue du Roc (entre la rue Fernandez et la route de Fauch) :

Poursuite des travaux d'effacement des réseaux électriques et de création d'un nouveau réseau d'éclairage public.

Au droit des travaux, la circulation est alternée, le stationnement est interdit, l'accès pour les riverains est maintenu.

Rue du Roc (entre la place Fernandez et l'hôtel des finances publiques) :

Poursuite des travaux de requalification de la rue sur cette portion.

Durant ces travaux la circulation est maintenue uniquement pour les riverains.

L'accès à l'hôtel des finances publiques se fait depuis la route de Fauch uniquement.

Rue Joliot Curie :

Début des travaux de renouvellement des réseaux et des branchements d'eau potable, des eaux usées, et des eaux pluviales.

Durant ces travaux l'accès pour les riverains sera maintenu, le stationnement sera interdit au droit du chantier.

Avenue Frédéric Mistral (entre la rue Charcot et la rue Paul Claudel):

Poursuite des travaux de renouvellement des branchements d'eau potable et des eaux usées, extension du réseau d'eaux pluviales.

Durant ces travaux la circulation se fait dans le sens avenue Gambetta vers l'avenue Franchet d'Esperey.

Dans l'autre sens une déviation est mise en place via la rue Albert 1^{er}.

Le stationnement est interdit au droit des travaux.

Rue de Crins :

Début de la seconde phase des travaux de réfection des trottoirs.

Durant les travaux la circulation se fera en chaussée rétrécie au droit du chantier, le stationnement sera interdit sur la zone des travaux.

Rue Guillausse :

Fin des travaux de reprise du réseau d'adduction d'eau potable, d'extension du réseau des eaux usées et de séparation de ces eaux avec les eaux pluviales.

Durant les travaux la circulation est déviée, l'accès pour les riverains est maintenu.

Rue Gaston Bouteiller (entre la voie de chemin de fer et la rue Eugène Mancel) :

Poursuite des travaux de requalification de la voirie et création des trottoirs.

Durant les travaux la circulation est déviée.

L'accès pour les riverains est maintenu.

Rue Gaston Bouteiller (entre la rue Eugène Mancel et le petit chemin des Broucouniès) :

Travaux d'effacement des réseaux électriques aériens et de renouvellement de l'éclairage public.

Durant les travaux la circulation est déviée, l'accès pour les riverains est maintenu.

Rues René Magritte et Pablo Picasso :

Fin des travaux de réfection du revêtement des trottoirs de toute la rue et création de places de stationnement .

Durant les travaux la circulation se fait en chaussée rétrécie au droit du chantier.

Le stationnement est interdit sur la zone de travaux.

Route de Toulouse :

Poursuite des travaux de réalisation du cheminement doux.

Durant les travaux la circulation est alternée au droit du chantier .